

LE SITE MÉSOLITHIQUE DE LA « ZAC DES SANSONNETS » À METZ (MOSELLE, FRANCE)

Patrice Pernot

1. Introduction

Le mobilier lithique provenant de la fouille en 2012 de la « Zac des Sansonnets » à Metz a été recueilli dans un contexte chrono-culturel protohistorique. En position secondaire, il provient de ramassages de surface sur le terrain après décapage ou de structures en creux en grande majorité datées du Bronze final ou, minoritairement, du Néolithique ou du Bronze ancien. La série lithique se rapporte pour l'essentiel au Mésolithique, avec une petite partie plus récente attestant d'une occupation néolithique. En dépit de quelques tests ponctuels, aucun niveau de sol en place n'a été identifié. Les creusements protohistoriques ont donc partiellement déjoués les phénomènes érosifs en piégeant des lambeaux de couches antérieures et le mobilier archéologique qu'elles contenaient.

L'étude réalisée pour le rapport de fouille est synthétisée dans cet article. Elle a pour socle l'inventaire exhaustif de l'ensemble des artefacts (1408 pièces individualisées). Après une brève présentation géographique du site, les principes méthodologiques retenus pour sa réalisation constituent le préliminaire de notre présentation. Ils renvoient aux éléments de terminologie en usage pour la description des industries lithiques. Ce préambule sera suivi de la présentation de la série lithique mésolithique. Une documentation graphique adaptée accompagne ponctuellement ce descriptif.

2. Présentation géographique du site

Le site de la « Zac des Sansonnets » est localisé sur le territoire de Metz, dans la partie ouest de la commune, sur la rive gauche de la Moselle (figure 1). Le terrain concerné est situé à proximité du revers de côte de Moselle, mais présente encore, à l'échelle du site, une topographie à peu près plane. Cette zone a fait partie durant l'essentiel de l'Holocène de la plaine alluviale de la Moselle, comme en témoigne les éléments constitutifs du substrat (argiles, sables, graviers).

3. Principes méthodologiques. Quelques éléments de terminologie

Le terme *taille* sert à « désigner toute action de fractionnement intentionnel de la matière première »¹. Le façonnage, le débitage ou la retouche relèvent aussi de la *taille* intentionnelle, mais vont concerner des aspects plus res-

trictifs. Dans ce sens, le terme « *taille* » va désigner une action générale, qu'il n'est pas possible de définir plus précisément.

Plusieurs méthodes et techniques de *taille* coexistent durant la Préhistoire. La méthode renvoie généralement à un schéma conceptuel (méthode Levallois ...) ; cela induit une prédétermination des différents produits (de mise en forme au produit fini). Par distinction, les techniques sont plus concrètes et font référence aux gestes, aux procédures mises en œuvre (percussion directe ou indirecte, percuteur dure, tendre ...). A chaque fois que possible, ces critères seront précisés pour les produits étudiés.

Les produits de *taille*, des éclats associés à toutes les opérations de *taille*, se distinguent des produits de débitage, qui sont liés à une production de supports prédéfinis : lame, lamelle (pas de chaîne opératoire de débitage d'éclats intentionnel identifiée). La détermination de ces deux premières séries permet de fixer celle des déchets de *taille* (chute de burin, éclat de façonnage de grattoir, esquille ...). Le terme de débris ou casson, plus restrictif, regroupera les déchets de *taille* non identifiables.

Les lames et lamelles se caractérisent par leur production en série à partir d'un même bloc dénommé *nucleus*. Jacques Tixier fixe la limite de largeur entre lame et lamelle à 12 mm et écrit : « Sera appelée « *lame* » toute pièce présentant les trois conditions suivantes :

- 1) longueur égale ou supérieure à deux fois la largeur ;
- 2) longueur égale ou supérieure à 0,05 m ;
- 3) largeur égale ou supérieure à 0,012 m.

... Sera appelée « *lamelle* » toute pièce présentant les deux conditions suivantes :

- 1) longueur égale ou supérieure à deux fois la largeur ;
- 2) largeur inférieure à 0,012 m. »².

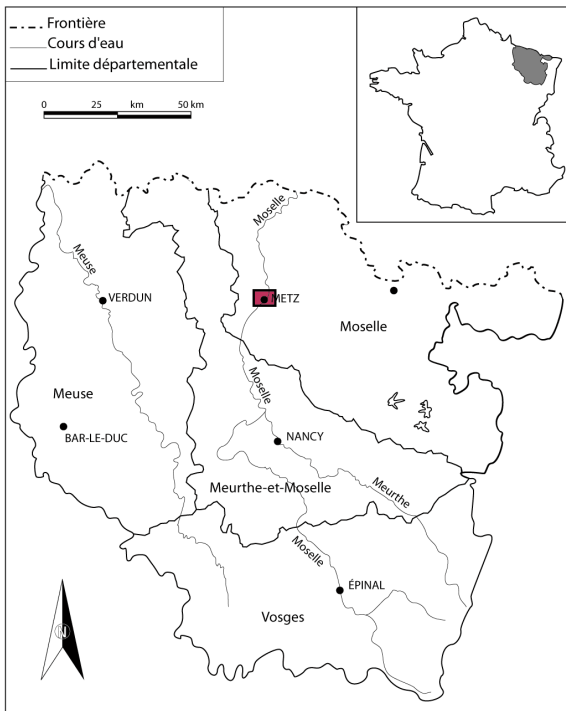
Plus généralement, il est admis par convention que les lames et lamelles sont des éclats dont la longueur égale ou dépasse le double de la largeur. Parallèlement à ces caractères métriques peuvent aussi être retenus des critères morphologiques tels le parallélisme des deux bords et des nervures dorsales, la forme du talon, ...

4. La série lithique

Forte au total de 1408 pièces, un lot de 1067 artefacts a été retenu pour cette étude, après extraction des vestiges plus récents du Néolithique ou de l'Age du Bronze.

1 Inizan et al. 1995, p 30.

2 Tixier 1963 p 38, d'après Brézillon 1983, p 100.



4.1. Présentation générale

Quatre sources d’approvisionnement en matière première ont été identifiées (figure 2). La chaille locale du Dogger est très largement majoritaire (75 % de la série) ; il s’agit d’un matériau de qualité très moyenne mais facile d’accès (côtes de Moselle, alluvions de l’Orne) à faible distance du site (une dizaine de kilomètres au nord de Metz pour les gisements repérés). Le quartzite et le quartz sont peu nombreux (123 éléments) mais constituent une source strictement locale (alluvions de la Moselle).

Deux autres matières ont une provenance plus lointaine. La chaille de Saint-Mihiel (141 pièces) provient d’affleurements distants d’une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Metz. Enfin, le silex du Muschelkalk, un peu moins abondant, est la dernière matière exploitée sur le site. Des affleurements sont connus à une trentaine de kilomètres à l’est de la région messine.

Toutes les étapes de la chaîne opératoire sont représentées. Les produits de débitage sont nombreux mais minoritaires : les 13 lames et 19 éclats laminaires, et les 130 lamelles et 34 éclats lamellaires représentent 18,4 %



Figure 1 : Localisation nationale, régionale et départementale de la commune de Metz, et localisation de l’opération archéologique sur le territoire communal (extrait de la carte IGN 3413 Ouest au 1/25 000°, DAO : P. Pernot, Inrap. Scan 25 ® - © IGN).

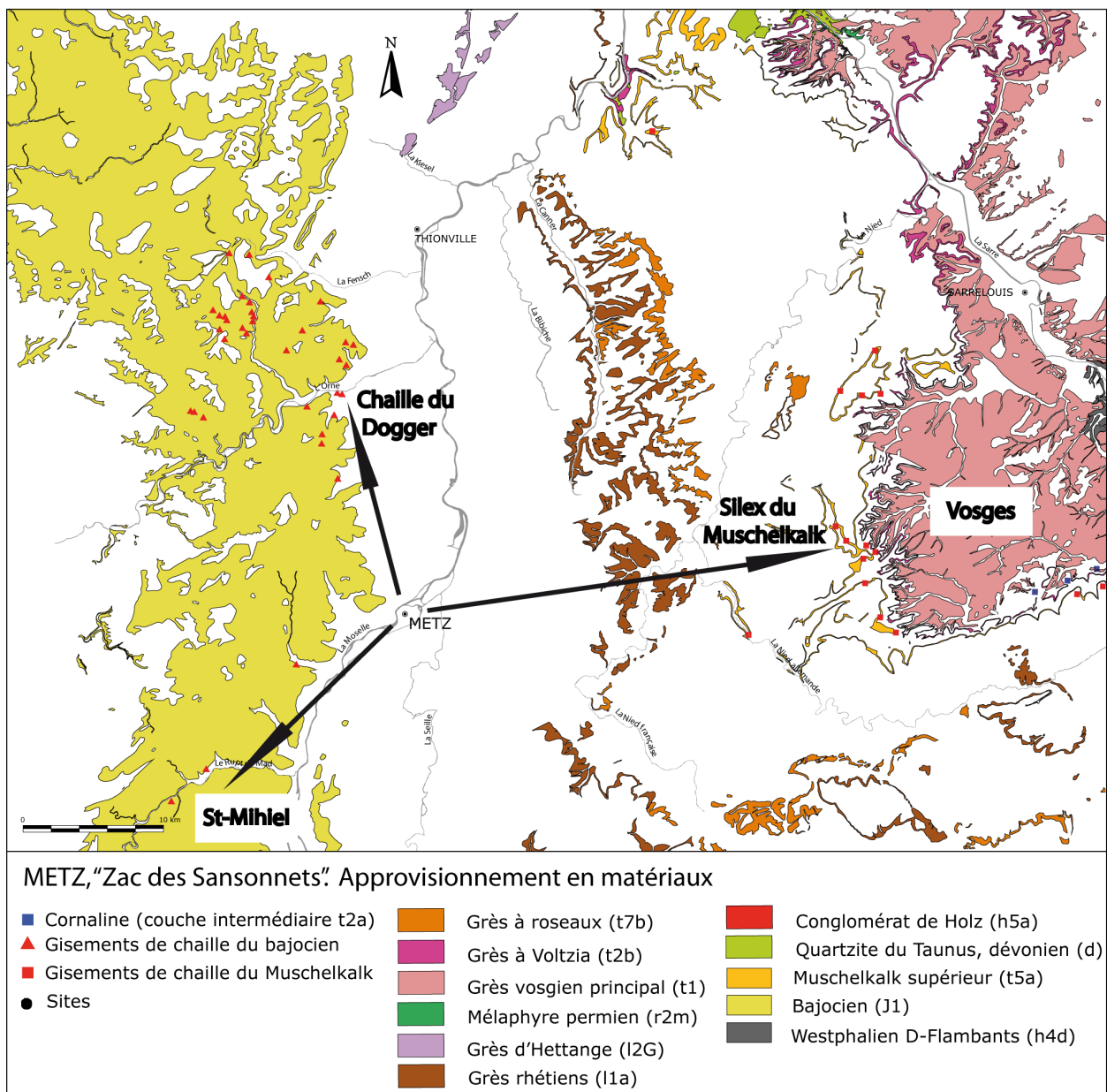


Figure 2 : Origine des matières premières travaillées sur le site de la « Zac des Sansonnets » à Metz (DAO : P. Pernot, Inrap ; fond de carte : PCR «Culture, population et occupation du sol. La Lorraine et la frange orientale de la Champagne-Ardenne entre 2500 et 1500 avant notre ère»).

de la série lithique. Les produits de taille sont très largement représentés par les éclats et les débris (respectivement 364 et 335 éléments, soit 34,1 et 31,3 % du lot) et dans une moindre mesure par les esquilles (121 éléments, 11,3 %) ; 26 nucleus, 3 blocs bruts ou juste testés (figure 3) et 23 indéterminés complètent la série.

4.2. Les nucleus

Ils sont au nombre de 29 (figure 4). Ce sont des artefacts de petites ou très petites dimensions : hormis une pièce peu exploitée mesurant 69 mm de long, 51 mm de large et 45 mm d'épaisseur, qui a parallèlement servi de percuteur, ils sont tous compris entre 14,5 et 39 mm de long, 9 et 43 mm de large et 6 et 32 mm d'épaisseur. La plupart ne sont plus exploitables, notamment en raison des accidents de taille (réfléchissements) difficilement récupérables entravant leur table, et ont donc été aban-

donnés. Un bloc brut de chaille non exploité mesurant 128 mm de long, 56 mm de large et 31 mm d'épaisseur donne une indication de la dimension des modules de matière première disponibles (figure 3, n°1). Parallèlement à ces rognons, une alternative fréquente consistait à recycler de gros éclats (nucleus sur éclats) : c'est le cas d'au moins 14 d'entre eux (figure 4, n° 2 et 9). A leur stade d'épuisement avancé, les derniers négatifs d'enlèvement montrent la production aussi bien de lamelles que de petits éclats.

Notons enfin que deux de ces pièces pourraient peut-être aussi être interprétées, d'après leur morphologie et leurs dimensions assez réduites, comme des burins dièdres, et qu'une troisième, un bloc testé, a un aménagement localisé en forme de coche. Elles seront mentionnées ultérieurement dans la partie consacrée aux outils.



Figure 3 : Deux blocs bruts, non exploités, de chaille locale du Dogger (clichés : P. Pernot, Inrap).

4.3. Les produits de débitage (figure 5)

Les 13 lames identifiées sont toutes réalisées en chaille. Une seule pièce est entière : assez trapue (37 mm de long, 14,5 mm de large et 6 mm d'épaisseur), elle renseigne sur les dimensions réduites des blocs de matières premières ; les négatifs de sa face supérieure précisent l'existence d'un débitage à deux plans de frappe opposés.

Les 6 fragments proximaux donnent quelques indications, avec cette première pièce, sur le plein débitage : les talons sont punctiformes (4 cas), lisses (2 cas) ou facetté (1 cas) ; les corniches systématiquement abrasées soulignent une attention certaine apportée à la préparation. Les stigmates de débitage (esquillement bulbaire, lèvres, développement du bulbe, des lancettes et des ondulations) semblent indiquer l'usage d'un galet de pierre tendre, ce qui n'est pas contre-indiqué pour des nucleus de petites dimensions. La percussion tendre n'est peut-être toutefois pas totalement exclue (1 cas possible). La présence d'une possible lame à crête et d'un fragment de lame sous-crête montrent une préparation classique des blocs. Dans d'autres cas, la préparation a pu être limitée au plan de frappe en profitant de blocs présentant une morphologie naturellement adéquate (carénage et cintrage) : c'est ce que suggère une lame à deux pans dont un naturel. Les produits obtenus montrent des dimensions assez contrastées : les largeurs sont comprises entre 12 et 21 mm et les épaisseurs entre 4,5 et 6 mm.

Notons trois accidents de débitage : deux fragments distaux de lame présentent un outrepassage et la seule lame entière, déjà mentionnée, est réfléchi.

Les 19 éclats lamellaires sont intégrés aux produits de débitage, bien qu'ils ne soient peut-être pas tous le fruit d'un plein débitage. Les 5 pièces entières confirment les petites dimensions déjà observées (de 19 à 33,5 mm de long, de 8 à 16 mm de large). Avec les 7 fragments proxi-

maux, elles montrent une préférence marquée pour les talons lisses (8 cas) parmi la variété de possibilités rencontrées (1 cortical, 1 facetté, 1 punctiforme et 1 dièdre). La percussion au galet de pierre tendre s'impose largement (9 cas sur 12), ce qui souligne la volonté d'assurer les enlèvements en ménageant les nucleus et en minimisant les négatifs imprimés dessus.

Une lame présente des signes d'usage (retouches marginales) et un éclat laminaire possède de courtes retouches distales abruptes (troncature rectiligne).

La production de lamelles peut être étudiée grâce aux 130 exemplaires identifiés.

Il y a 21 lamelles entières. Par nature, ce sont des produits de petites dimensions, comprises entre 12 et 30 mm de long, 6 et 12 mm de large et 2 et 9 mm d'épaisseur. En leur associant les 46 fragments proximaux, soit 67 objets au total, on constate que plus de la moitié de l'échantillon présente un talon lisse (35 cas) et qu'une plus grande proportion est constituée de lamelles à deux pans. Cela montre que l'extraction de ce type de petit produit n'offrait pas de complexité technologique importante et n'imposait pas de préparation spécifique, hormis l'abrasion de corniche et le contrôle du cintrage du nucleus, dès lors qu'il existait une angulation adéquate entre le plan de frappe et la table lamellaire et qu'une nervure rectiligne de la table pouvait servir de guide à l'enlèvement suivant. Ce point est conforté par le nombre de talons punctiformes (16 cas), talon qui se positionne dans le même axe que la nervure. Les autres types de talons sont présents en proportions anecdotiques ne dépassant pas 5 unités. Outre le talon cortical, dièdre, esquillé et facetté, citons un authentique talon en éperon, aménagement élaboré étonnant pour l'obtention d'une simple lamelle. Rappelons qu'il s'agit d'une préparation très soignée, essentiellement reconnue dans les cultures antérieures magdaléniennes, où elle était adaptée pour le débitage de grandes lames par percussion organique tendre tangentielle.

Logiquement, les stigmates observés renvoient à une percussion directe, que ce soit avec une pierre tendre (32 cas) ou avec un percuteur tendre (bois végétal ou animal, 25 cas).

Le reste du lot de lamelles est constitué de 39 fragments mésiaux et 24 fragments distaux. On peut remarquer qu'il y a peu d'accidents de débitage : seules 8 lamelles sont réfléchies et aucun outrepassage n'est observé. Notons enfin que 6 pièces présentent des traces de chauffe et 2 sont plus profondément brûlées. Il est peu probable que cette faible proportion soit représentative d'une action délibérée de soumettre le rognon de chaille à la chaleur afin de faciliter le débitage. Une chauffe accidentelle est plus vraisemblable.

Les 34 éclats lamellaires sont majoritairement fragmentaires (13 pièces entières). Avec les parties proximales présentes (12 cas), on remarque une prédominance des talons lisses (14 cas) et, dans une moindre mesure, des talons punctiformes (6 cas), le reste se répartissant entre les talons facetté, dièdre ou naturel. C'est un constat en conformité avec les remarques précédentes

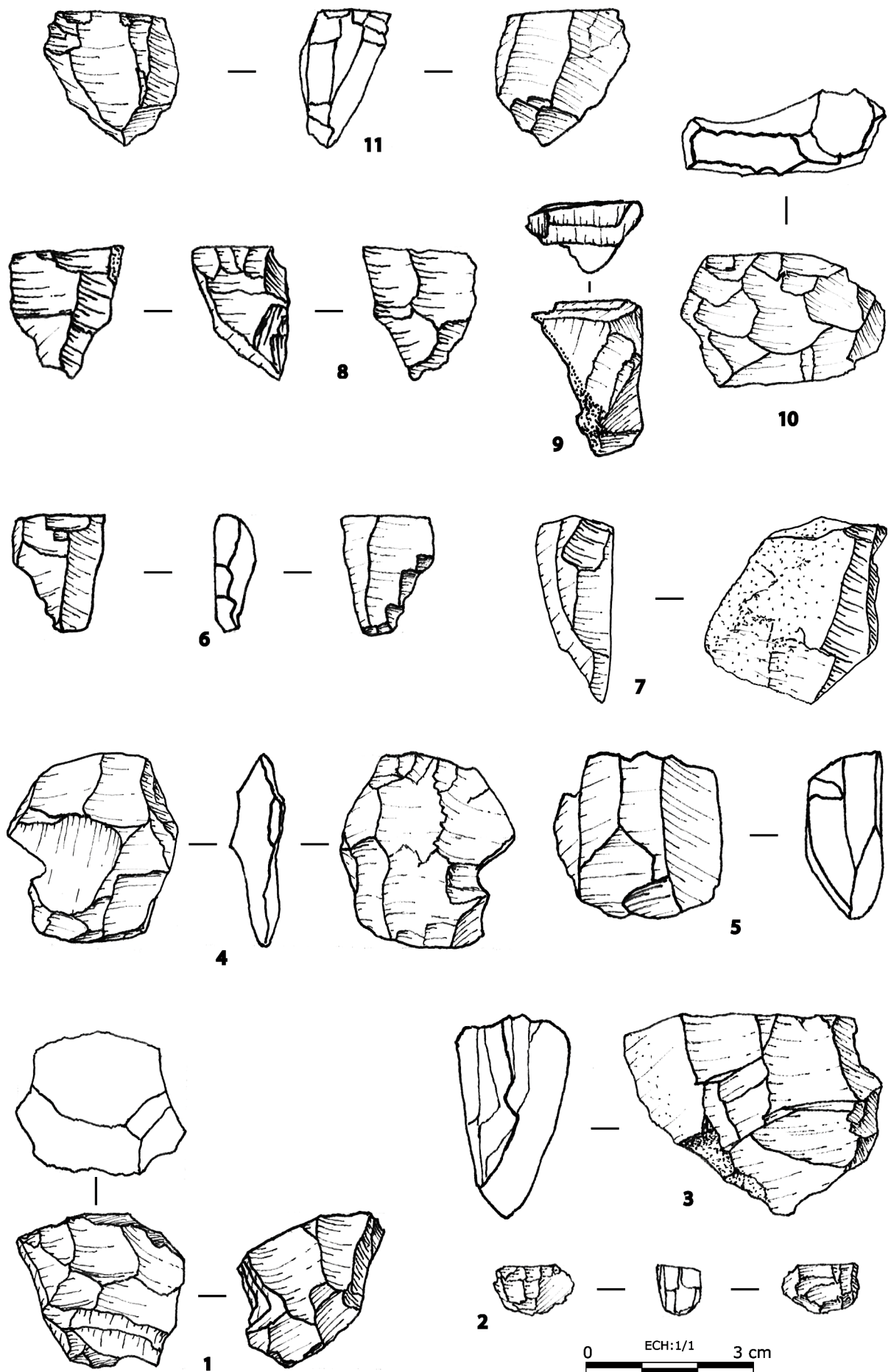


Figure 4 : Quelques exemples de nucleus (dessins et DAO : P. Pernot, Inrap).

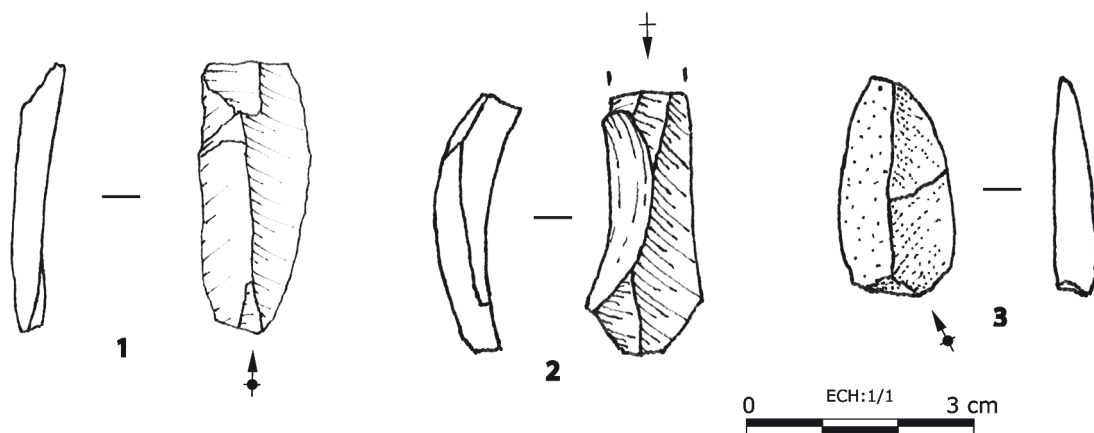


Figure 5 : Les produits de débitage. 1 – petite lame en chaille du Dogger ; 2 – éclat laminaire en chaille du Dogger ; 3 - éclat laminaire en quartz (dessins et DAO : P. Pernot, Inrap).

déduites des lamelles. Plus de la moitié de ces artefacts (19 cas) offrent des stigmates soulignant une percussion directe à la pierre tendre.

16 lamelles présentent des aménagements : plus de la moitié (9) a été transformée en microlithe. En complément strict de ces derniers peuvent être signalés sept microburins. Citons encore deux lamelles avec retouches latérales. Enfin, un éclat lamellaire est aménagé en possible burin dièdre et, déchet de ce type d'outil, il y a 7 vraisemblables chutes de burin.

4.4. Les produits de taille

Cette catégorie de vestiges comprenant les éclats (364 pièces), les débris (335 pièces) et les esquilles (121 pièces) domine très largement le lot (76,7 % de l'ensemble).

Les éclats comprennent 207 éléments entiers, 71 proximaux, 24 mésiaux, 53 distaux et 9 fragmentaires. Leur longueur varie entre 6 et 76 mm, mais avec une grande majorité (279 cas sur 364) ne dépassant pas 20 mm de long. Ce sont donc globalement des vestiges de petite taille, conformes avec une industrie lithique réalisée à partir de petits nucleus. Les largeurs et épaisseurs confirment ce constat : les premières s'échelonnent entre 7 et 60 mm, dont 314 ne dépassant pas 20 mm de large ; les secondes entre 1 et 27 mm, dont 238 ne dépassant pas 5 mm d'épaisseur. Les talons lisses sont omniprésents (140 cas), loin devant les autres (punctiforme, naturel, dièdre, facetté ou esquillé). Les stigmates de la face inférieure (bulbe saillant, ondulations, esquillements) confirment l'usage prédominant de la percussion dure (228 cas attestés). Pour les éléments identifiés, minoritaires, toutes les étapes de la chaîne opératoire sont représentées : il y a une majorité d'éclats de décorticage et de préforme (97 cas), 33 éclats de mise en forme du nucleus, 17 éclats compris comme des enlèvements d'entretien de la table ou du plan de frappe. Seuls 28 présentent des traces plus ou moins importantes de chauffe. C'est le support privilégié pour la réalisation d'outils (23 pièces : 13 grattoirs, 8 éclats retouchés, 1 coche, 1 petit éclat avec retouches d'utilisation ; un dernier éclat non retouché a en outre été réutilisé postérieurement, au moins à partir de l'Age

du fer, comme pierre à briquet). Cette observation doit certainement être relativisée en raison de l'importance numérique de ce type d'artefact (364 pièces, soit plus d'un tiers de la série lithique).

Les débris sont aussi très abondants (335 pièces). Ils mesurent entre 5 et 52 mm de long, 4 et 35 mm de large et 0,5 et 19 mm d'épaisseur. 48 ont le dos plus ou moins cortical ou naturel et 65 sont chauffés ou brûlés. 5 ont été transformés en outil : il y a 2 grattoirs dont 1 fragmenté, 1 racloir et 2 débris avec des retouches. Un sixième brut de retouche a été utilisé postérieurement comme pierre à briquet.

Les esquilles ne seront pas spécialement décrites, malgré leur nombre (121 éléments). Il s'agit d'artefacts de très petites dimensions (entre 4 et 18 mm de long, 5 et 15,5 mm de large et 0,5 et 4,5 mm d'épaisseur), peu discriminants. Leur présence confirme toutefois l'entretien du nucleus et l'activité de retouche *in situ*.

Enfin, 11 supports de nature indéterminée (lame, lamelle ou éclat) ont des aménagements spécifiques : il y a 6 microlithes ou fragments d'armature, 2 microburins, 2 pièces avec retouches et une dernière avec quelques enlèvements bifaciaux couvrants qui incitent à l'interpréter comme une ébauche. Ces quelques éléments vont être présentés avec l'ensemble des pièces retouchées dans les lignes suivantes.

4.5. Les supports transformés en outils

Les pièces retouchées sont assez peu nombreuses (66 pièces, soit 6,4 %). En faisant abstraction des déchets de fabrication d'outil déjà cités précédemment (7 microburins, figure 6, n° 1 et 2, et 7 chutes de burin) qui ne seront pas repris ici, leur nombre tombe à 52 (4,8 % de la série).

Les trois possibles burins dièdres (figure 8, n° 6) et les deux pièces avec retouches d'utilisation ne seront pas plus décrits en raison de leur faible nombre et de leur charge culturelle insuffisante. En effet, en l'absence d'indication typologique claire et d'une quantité significative, ce sont des outils qui peuvent se rencontrer au moins depuis le Paléolithique supérieur jusqu'au Néolithique inclus.

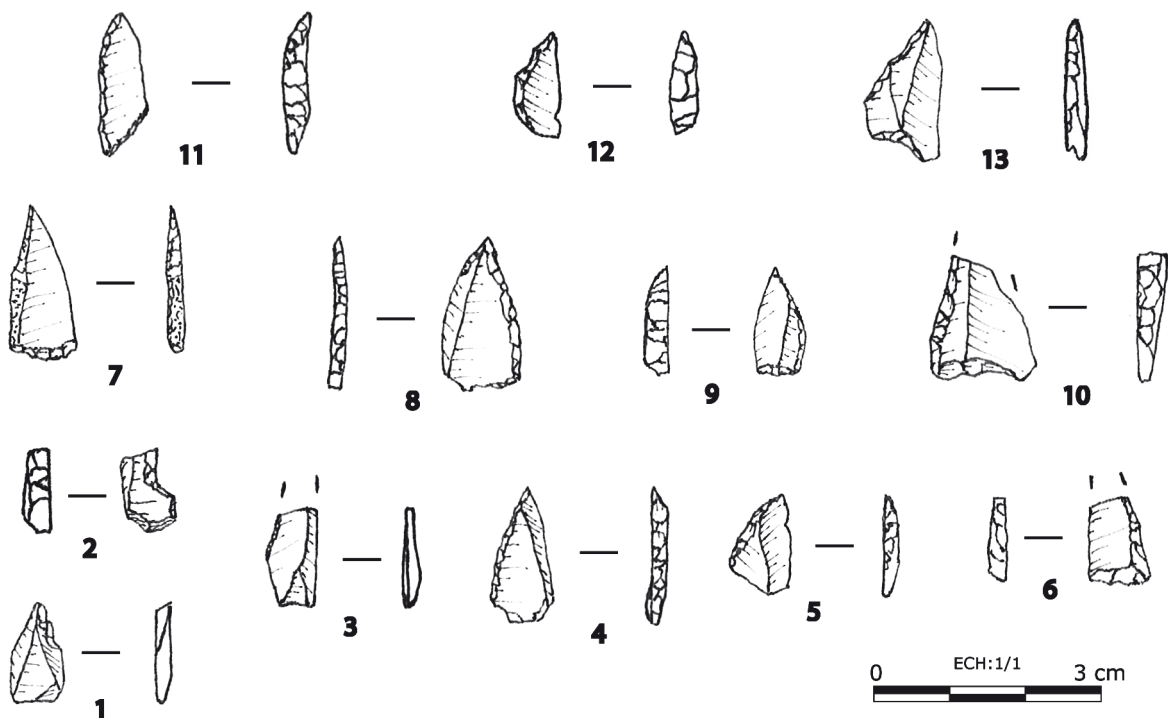


Figure 6 : Les microlithes. 1 et 2 – microburins ; 3 à 5 – pointes à base brute ; 6 à 10 - pointes à base transversale ; 11 – lamelle scalène ? ; 12 – segment de cercle ; 13 – trapèze (dessins et DAO : P. Pernot, Inrap).

4.5.1. Les microlithes

11 pièces, entières, fragmentées ou juste ébauchées, peuvent entrer dans cette catégorie. Trois groupes typologiques sont définis.

Un premier lot comporte 3 pièces et concerne les pointes à base brute (ou non retouchée, figure 6, n° 3 à 5).

La pièce n° 3 est la partie proximale d'une pointe courte à base non retouchée. La partie conservée mesure 13 mm de long, 7 mm de large et 3 mm d'épaisseur. La pointe est dégagée par une troncature oblique (courtes retouches directes et abruptes sur la moitié du bord gauche). La base paraît non retouchée bien qu'un doute subsiste à ce sujet (amincissement du talon par enlèvements directs ou abrasion antérieure de corniche).

La pièce n° 4 est une petite pointe courte à base non retouchée mesurant 17 mm de long, 8 mm de large et 2,5 mm d'épaisseur. La pointe est dégagée par une troncature oblique (retouches directes et abruptes latéralisées à gauche). La base non retouchée a conservé son talon.

La pièce n° 5 est une petite pointe courte à base non retouchée mesurant 13,5 mm de long, 8 mm de large et 3 mm d'épaisseur. La pointe est dégagée par une troncature oblique (retouches directes et abruptes sur deux tiers du bord gauche). Bien qu'il s'agisse de la partie proximale d'une lamelle, avec le talon réservé, et que la pointe distale soit cassée sur 1,5 mm de long, il ne s'agit pas d'un microburin.

Le deuxième lot comporte 5 pièces et concerne les pointes à base transversale (figure 6, n° 6 à 10).

La pièce n° 6 est un fragment proximal de pointe mesurant 11,5 mm de long, 8 mm de large et 2,5 mm d'épaisseur. La base, droite, est retouchée par enlè-

vements directs semi-abrupts. Le bord droit est aménagé par retouches plano-convexes directes abruptes.

La pièce n° 7 est une pointe mesurant 19 mm de long, 9,5 mm de large et 2 mm d'épaisseur. La base, convexe, est aménagée et amincie par enlèvements bifaciaux rasants. Le bord gauche est aménagé par retouches rectilignes directes abruptes.

La pièce n° 8 est une pointe mesurant 19 mm de long, 10 mm de large et 2 mm d'épaisseur. La base est partiellement retouchée par enlèvements directs abrupts pour lui donner un tracé droit. Le bord droit est aménagé par retouches convexes directes abruptes.

La pièce n° 9 est une petite pointe courte mesurant 13 mm de long, 7 mm de large et 3 mm d'épaisseur. La base, droite, est retouchée par enlèvements directs abrupts. Le bord droit est aménagé par des retouches convexes directes abruptes. De petits enlèvements directs distaux à gauche affinent la pointe.

La pièce n° 10 est un fragment proximal d'objet, vraisemblablement une pointe mesurant 15,5 mm de long, 13,5 mm de large et 4 mm d'épaisseur. Une cassure oblique partant de l'angle droit de la base a emporté la partie distale. La base, concave, est aménagée par enlèvements bifaciaux rasants. Des retouches directes peu marquées affectent le bord gauche.

Le troisième lot comporte 3 pièces et concerne les autres armatures microlithiques (figure 6, n° 11 à 13).

La pièce n° 11 a été réalisée à partir d'un éclat dont le relief du bulbe est encore sensible. Elle mesure 18 mm de long, 6 mm de large et 4 mm d'épaisseur. Elle est façonnée par retouches alternes : directes et abruptes pour le bord gauche, inverses et abruptes pour le bord droit. Deux hypothèses sont possibles : la considérer comme

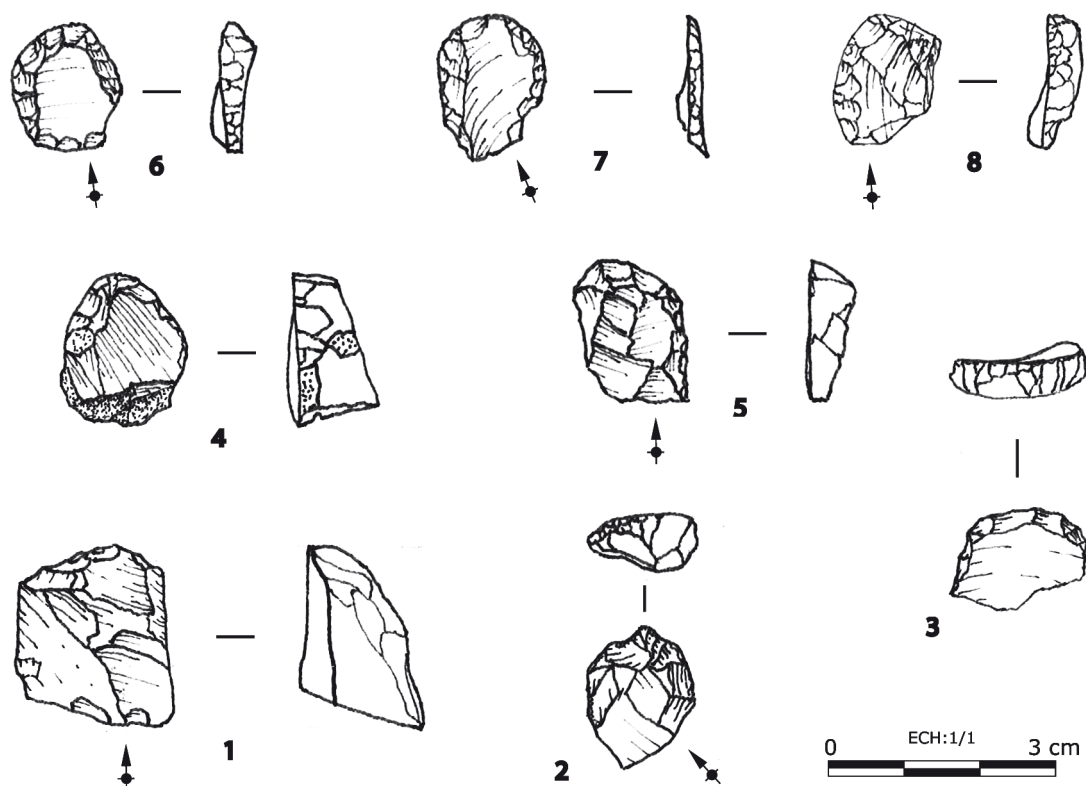


Figure 7 : Les grattoirs sur éclat (dessins et DAO : P. Pernot, Inrap).

une pièce complète et alors l'interpréter en tant que lamelle scalène, ou imaginer qu'elle est fragmentée et alors y voir une armature très effilée, par exemple une bi-pointe.

La pièce n° 12 est un petit segment de cercle asymétrique assez trapu mesurant 14 mm de long, 7 mm de large et 4 mm d'épaisseur. Le support d'origine semble être une lame ou une lamelle. La retouche est directe et abrupte.

La pièce n° 13 est une pointe mesurant 17 mm de long, 10 mm de large et 3 mm d'épaisseur. La base, concave, est réalisée par enlèvements directs semi-abrupts. Le bord gauche est aménagé avec une troncature oblique par retouches rectilignes directes abruptes. La forme de l'objet et la disposition de la retouche garantissent un classement parmi les trapèzes.

4.5.2. Les grattoirs

Ils sont au nombre de quinze (figure 7).

Le support ayant été privilégié est l'éclat. Trois pièces sont brûlées, fortement dégradées ; deux cas incertains fragmentaires sont de ce fait classés en débris.

Ce sont de petites pièces. Leur longueur est comprise entre 10 et 36 mm, avec une grande majorité (12 cas) ne dépassant pas 22 mm. Leur largeur dégage une tendance similaire : les valeurs extrêmes sont 11 et 31 mm et tous sauf un ne dépassent pas 21 mm de largeur. En revanche, les épaisseurs relevées, comprises entre 3 et 12 mm, sont plus diffuses et ne dégagent pas de fourchette préférentielle. Dans cette série, un objet dénote par sa très petite taille (11,5 mm de long, 12,5 mm de large et 6 mm d'épaisseur).

La retouche est toujours directe, abrupte ou semi-abrupte selon les pièces. Excepté deux cas pour lesquels la retouche se limite au front de la pièce, et en extrayant les pièces fragmentées, la retouche envahit toujours les flancs des éclats jusqu'au contact du plan de frappe, lequel est toujours laissé brut. Remarquons enfin qu'un de ces outils a un front de grattoir aménagé perpendiculairement à l'axe de débitage de l'éclat, ce qui devrait plus le rapprocher typologiquement des raclours (ou plus généralement des pièces à retouches latérales).

4.5.3. Les autres pièces retouchées (figure 8)

19 objets livrent des aménagements plus ou moins variés.

Deux pièces sont classées parmi les coches. Contrastées, l'une est réalisée sur un gros éclat épais et cortical (figure 8, n° 2), l'autre sur un petit éclat. Dans les deux cas, la retouche est ponctuelle, limitée à la zone aménagée, et la coche peu marquée est faiblement concave.

Un éclat laminaire est classable parmi les pièces tronquées, bien qu'il soit atypique dans cette catégorie : la troncature n'est pas rectiligne mais présente un angle cassé.

L'objet n° 1 est défini comme un fragment de raclour, notamment en raison de la retouche scalariforme semi-abrupte observable sur environ 22 mm de long. C'est une attribution cohérente mais pas forcément exclusive d'après la collection lithique du site ; une ébauche de nucleus à lamelles ou à petits éclats pourrait effectivement aussi être envisagée. Comme il l'a déjà été signalé, plusieurs burins (3 pièces, figure 8, n° 6) et chutes de burin sont suspectés (10 pièces).

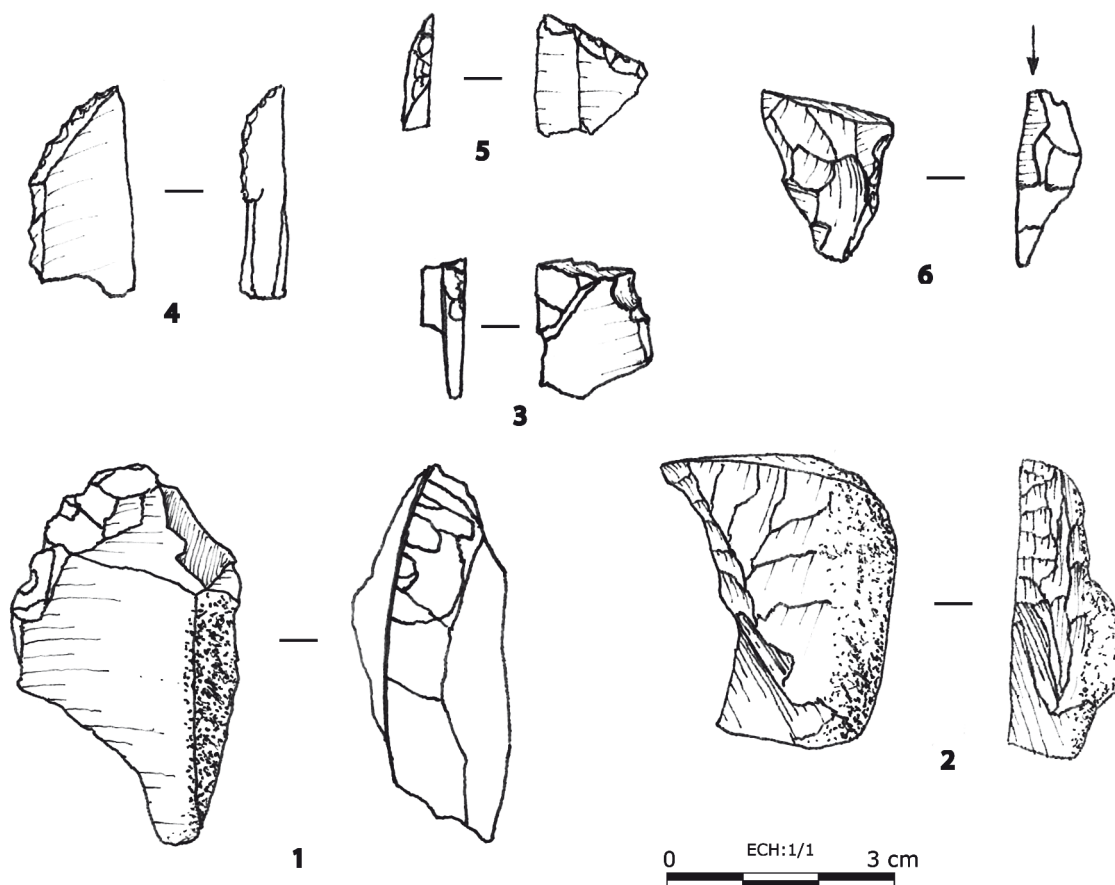


Figure 8 : Les autres pièces retouchées. 1 – racloir avec retouches denticulées ; 2 – éclat à retouches abruptes formant une coche peu marquée ; 3 à 5 – éclats retouchés ; 6 – burin dièdre (dessins et DAO : P. Pernot, Inrap).

15 artefacts sont rangés au sein du groupe des pièces retouchées (figure 8, n° 3 à 5). Il y a peu de pièces complètes (3) ; excepté 3 cas, ce sont toutes des éclats ou débris de faibles dimensions (de 8,5 à 27 mm de long, de 7 à 27 mm de large et de 1,5 à 8 mm d'épaisseur). La retouche est généralement courte, voire très courte, semi-abrupte et partielle (limitée à une zone). Un de ces éléments pourrait, sans certitude, être un débris de type microburin. Aucun de ces artefacts n'est typologiquement déterminé et n'apporte donc pas d'information concernant une appartenance chrono-culturelle.

5. Conclusions

La série lithique faisant l'objet de cette présentation permet d'exposer de façon très générale les témoins matériels inédits d'une occupation mésolithique.

La matière première utilisée, majoritairement locale, est représentée principalement par la chaille du Dogger et, dans une moindre mesure, par le quartzite et le quartz ; un complément exogène est réalisé avec la chaille de Saint-Mihiel et le silex du Muschelkalk, deux matériaux régionaux de très bonne qualité un peu plus éloignés.

Toute la chaîne opératoire est présente : les déchets de taille (éclats, esquilles, débris, indéterminés) dominent très largement (plus des trois quarts de la série) ; les

produits de débitage représentés en premier lieu par les lamelles sont bien présents mais rarement entiers, ce qui souligne leur utilisation assez généralisée et leur transformation sous forme de produits finis. Seuls, peut-être, ces derniers apparaissent sous-représentés ; il y a en effet peu d'artefacts façonnés communs à la panoplie du chasseur-cueilleur mésolithique : 11 microlithes avérés, 15 grattoirs et 19 objets avec des retouches plus ou moins variées. En considérant la composition des différentes catégories technologiques et typologiques, c'est globalement un spectre normal pour un site d'atelier situé sur ou à proximité d'une source d'approvisionnement en matière première siliceuse. Le débitage moyennement régulier peut être rapproché du « style Coigny ». Ces vestiges sont suffisamment caractéristiques pour permettre un rapprochement au premier Mésolithique. Le trapèze plus récent (Mésolithique récent-final) apporte une touche plus variée qui nuit un peu à l'homogénéité de l'ensemble. En outre, la présence de plusieurs burins et chutes de burin interpelle et contraint à s'interroger sur l'existence hypothétique d'un niveau plus ancien (Paléolithique supérieur), même si ce type d'outil se retrouve toujours en faible proportion mais régulièrement sur les sites mésolithiques et néolithiques. Nous pouvons tout juste remarquer que les pièces concernées sont réalisées sur des supports irréguliers et ne rentrent pas dans une catégorie typologique parlante. La question restera ouverte.

Remerciements

Je tiens à remercier très chaleureusement nos collègues Julian Wiethold (Inrap Grand Est Nord) pour la traduction du résumé en langue allemande et anglaise, Vincent Blouet (Drac Grand Est) pour l'aide à la détermination de l'origine des matières premières travaillées sur le site, et Jean-Baptiste Lajoux et Luc Jaccottey (Inrap Grand Est Sud) pour leurs corrections et leurs conseils lors de l'étude initiale destinée au rapport de fouille.

Résumé

Lors d'une fouille réalisée en 2012 sur le territoire de Metz (Metz « Zac des Sansonnets »), des artefacts lithiques ont été recueillis en position secondaire dans des structures en creux d'époque protohistorique. La série lithique est assez conséquente (1408 pièces) et se rapporte pour l'essentiel au Mésolithique ancien, avec une petite partie plus récente attestant d'une occupation néolithique. Ce travail propose une première approche, technologique et typologique, de ces vestiges archéologiques mésolithiques.

Zusammenfassung

Im Laufe einer Rettungsgrabung, die im Jahr 2002 im Stadtgebiet von Metz (Metz, « Zac des Sansonnets ») stattfand, wurden lithische Artefakte in sekundärer Lagerung innerhalb von vorgeschichtlichen Befunden angetroffen. Dieses lithische Fundinventar ist aufgrund der hohen Anzahl von Silexartefakten von Bedeutung (1408 Fundobjekte). Es gehört überwiegend dem älteren Mesolithikum an, obwohl einige Fundstücke auch einer jüngeren Besiedlung während des Neolithikums zuzuweisen sind. Dieser Beitrag präsentiert eine erste Übersicht dieses lithischen Fundkomplexes anhand der technologischen und typologischen Analyse der Silexartefakte.

Abstract

In 2012 a preventive excavation in the city of Metz (Metz, « Zac des Sansonnets ») revealed an remarkable assemblage of lithic artefacts, found in secondary position in the fillings of some of the prehistoric structures. This lithic series is important because of the number of unearthened artefacts (1408 objects). Most of them are attributed to the older Mesolithic, but some of them are more recent; they are obviously related to the early Neolithic occupation of the site. This paper is presenting a first approach and interpretation of this remarkable assemblage of lithic artefact by studying technological and typological aspects.

Bibliographie

Abbès 2013 = F. Abbès, Les préhistoriens, les tailleurs et les pierres : rencontre « Pierres tendres » (Jalès, 1-7 décembre 2012). ArchéOrient-Le Blog (Hypothèses.org), 15 février 2013. En ligne.

Brézillon 1983 = M. Brézillon, La dénomination des objets de pierre taillée. Matériaux pour un vocabulaire des préhistoriens de langue française. 4e supplément à Gallia Préhistoire, éditions du CNRS, 1983, 423 p.

Richard, Cupillard (dir.) 1998 = A. Richard, C. Cupillard (dir.), Les derniers chasseurs-cueilleurs du Massif jurassien et de ses marges. Catalogue de l'exposition, tableaux, figures, 229 p.

Hinout 1991 = J. Hinout, Quelques aspects de la Préhistoire du Tardenois. III. Les sites tardenoisiers du Tardenois occidental. Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne, n° 15, 1991, p. 25-44.

Huet, Thévenin 1992 = F. Huet et A. Thévenin, La station mésolithique ancien de Verseilles-le-Bas (Haute-Marne). Actes du Colloque interrégional de Langres « Préhistoire et Protohistoire en Haute-Marne et contrées limitrophes », 5 septembre 1992, p. 57-78.

Leroi-Gourhan 1988 = A. Leroi-Gourhan, Dictionnaire de la Préhistoire. Presses Universitaires de France, 1988, 1222 p.

Inizan, Reduron-Ballinger, Roche, Tixier 1995 = M.L. Inizan, M. Reduron-Ballinger, H. Roche, J. Tixier, Technologie de la pierre taillée. Préhistoire de la pierre taillée, tome 4, Meudon : C.R.E.P. 1995, 199 p, 79 ill.

Pelegrin 2000 = J. Pelegrin, Les techniques de débitage laminaire au Tardiglaciaire : critères de diagnose et quelques réflexions. L'Europe centrale et septentrionale au Tardiglaciaire. Eds B. Valentin, P. Bodu et M. Christensen. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, n° 7. Actes de la table-ronde de Nemours, 13-16 mai 1997, p 73-86.

Pernot 2009 = P. Pernot, Mondelange « Zac de la Sente ». Etude de l'industrie lithique néolithique et de l'âge du Bronze ; 26 p., 20 fig., 2 annexes. Sous la direction de M. Gazenbeek. Rapport final d'opération de fouille archéologique, INRAP, SRA de Lorraine.

Pernot 2012 = P. Pernot, Vignot « Les Tranchons ». Synthèse de l'industrie lithique issue des fouilles de 1997, 2000, 2006 et 2009. 22 p., 10 fig., 4 annexes. Sous la direction de S. Defressigne. Rapport final d'opération de fouille archéologique, INRAP, SRA de Lorraine.

Pernot 2016 = P. Pernot, Metz, Moselle « Chemin de la Corvée, rue de la Folie, Zac des Sansonnets ». Un habitat du Bronze final et sa nécropole. Etude du mobilier lithique de la zone B, p. 343-360, 11 fig., 1 annexe. Sous la direction de T. Klag. Rapport final d'opération de fouille archéologique, INRAP, SRA de Lorraine.

Adresse de l'auteur

Patrice Pernot
Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)
UMR 5199 PACEA
Centre de recherches archéologiques de Metz
12 rue de Méric
F - 57063 METZ Cedex 2
patrice.pernot@inrap.fr